



**RAPPORT FINANCIERS CONSOLIDE AU
31 MARS 2012**

GROUPE GRAINES VOLTZ

23 Rue Denis Papin
68000 COLMAR

SOMMAIRE

I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2012

1 –Etats de Synthèse.....	1
Etat du résultat global au 31 Mars 2012	1
Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2012.....	2
Actif.....	2
Passif	3
Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2012.....	4
Tableau de flux consolidé 31 Mars 2012	5
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS	6
2.1 Contexte général et déclaration de conformité.....	6
2.2 Date d'arrêté des comptes et date d'Assemblée Générale	6
2.3 Bases d'évaluations.....	7
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation.....	7
2.5 Recours à des estimations	7
2.6 Principes et méthodes comptables	8
2.7 Périmètre de consolidation	10
2.8 Comparabilité des comptes de résultat.....	11
2.9 Regroupement d'entreprises	12
2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	12
3 – Evènements de l'exercice	17

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière	18
Note 1 - Le chiffre d'affaires	18
Note 2 – Les frais de personnel.....	19
Note 3 - Les impôts et taxes.....	21
Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.....	21
Note 5 – Le coût de l'endettement.....	22
Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers.....	22
Note 7 – Les impôts sur les résultats.....	23
Note 8 – Le résultat pour une action.....	26
Note 9 – Le goodwill.....	28
Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles	29
Note 11 – Les immobilisations corporelles.....	31
Note 12 - Les actifs non-courants.....	33
Note 13 – Les stocks.....	35
Note 14 – Les clients et autres débiteurs.....	36
Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur.....	37
Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	38
Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes	38
Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes	40
Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	42
Note 20 – Les tableaux de flux de trésorerie	43
Note 21 – Les engagements hors bilan	44
Note 22 – Les transactions avec les parties liées	46
Note 23 – Les évènements post-clôture	47

II- Rapport semestriel d'activité consolidé au 31.03.2012.

1- Comptes condensés consolidés du semestre écoulé.....	47
2- Faits majeurs et significatifs.....	47
3- Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes....	48
4- Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir.....	48
5- Evènements postérieurs à la clôture.....	48
6- Transactions avec les parties liées.....	48

III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.

1- Conclusion sur les comptes.....	49
2- Vérification spécifique.....	49

IV- Attestation du dirigeant :

1-Attestation du dirigeant.....	50
---------------------------------	----



I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2012

1 – Etats de synthèse

Etat du résultat global au 31 Mars 2012

Rubriques	Note	31/03/2012	31/03/2011
Chiffre d'affaires	1	42 775 268	39 797 320
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(24 405 299)	(22 118 561)
Charges de personnel	2	(7 360 613)	(5 944 320)
Charges externes		(5 158 401)	(5 164 786)
Impôts et taxes	3	(555 950)	(495 959)
Dotation aux amortissements		(604 796)	(432 413)
Dotation aux provisions	4	(1 478 593)	(692 841)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		(35 417)	
Autres produits et charges d'exploitation		104 436	271 693
Résultat opérationnel courant		3 280 635	5 220 133
Autres produits et charges opérationnels		7 200	29 887
Résultat opérationnel		3 287 835	5 250 020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 311	(17)
Coût de l'endettement financier brut	5	(213 507)	(156 783)
Coût de l'endettement financier net		(210 196)	(156 783)
Autres produits et charges financiers	6	16 491	33 576
Charge d'impôt	7	(1 442 225)	(1 312 258)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		1 651 905	3 814 538
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		1 651 905	3 814 538
Part du groupe		1 651 923	3 814 538
Intérêts minoritaires		(18)	
Résultat net de base par action	8	1,20578	2,78433
Résultat net dilué par action	8	1,20578	2,78433

Etat de situation financière consolidée

au 31 Mars 2012

Actif

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	9	4 823 208	4 823 208
Autres immobilisations incorporelles	10	1 011 855	804 741
Immobilisations corporelles	11	6 688 355	6 189 444
Immeubles de placement			
Participations entreprises associées			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Autres actifs non-courants	12	367 684	248 232
Actifs d'impôts non courants	7	2 484 592	115 770
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		15 375 694	12 181 395
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	13	8 905 379	5 616 244
Clients et comptes rattachés	14	36 539 744	33 888 757
Autres actifs courants		1 502 631	2 804 095
Actif d'impôt courant		35 825	
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	15		614 372
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16	612 040	977 990
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS COURANTS		47 595 619	43 901 458
TOTAL ACTIF		62 971 313	56 082 853

Passif

PASSIF	Note	31/03/2012	31/03/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		1 370 000	1 370 000
Autres réserves		14 151 400	8 991 117
Titres en autocontrôle			
Résultat de l'exercice		1 651 923	3 814 538
Intérêts minoritaires		(17)	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		17 173 306	14 175 655
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	17	7 351 170	6 928 498
Passif d'impôts non courants	7	134 441	225 667
Provisions à long terme	18	372 124	298 867
Autres passifs non courants			
TOTAL PASSIF NON COURANTS		7 857 735	7 453 032
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	19	6 263 333	10 860 363
Emprunts à court terme	17	24 223 654	15 181 088
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	17	1 846 774	3 807 609
Passif d'impôt courant	19	425 887	492 855
Provisions à court terme	18	975 391	1 011 400
Autres passifs courants	19	4 205 233	3 100 851
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL PASSIF COURANTS		37 940 272	34 454 166
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		62 971 313	56 082 853

Tableau de variation des capitaux propres

au 31 Mars 2012

Composition des capitaux propres en milliers d'euros - part du groupe

	Capital	Réserves liées au Capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en C.Propres	Total Part Groupe	Total Capitaux propres
Capitaux propres clôture N-2	1 370	812		10 042		12 224	12 224
Changement de méthodes comptables							
Capitaux propres clôture N-2 corrigée	1 370	812		10 042		12 224	12 224
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves							
Paiements fondés sur des actions *							
Opérations sur titres auto-détenus							
Dividendes				(1 329)		(1 329)	(1 329)
Résultat net de l'exercice				3 733		3 733	3 733
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1)							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)							
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (3)							
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)							
Variation de périmètre				3 054		3 054	3 054
Autres							
Capitaux propres clôture N-1	1 370	812		15 500		17 682	17 682
Changement de méthodes comptables							
Capitaux propres clôture N-1 corrigée	1 370	812		15 500		17 682	17 682
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves				6		6	6
Paiements fondés sur des actions *							
Opérations sur titres auto-détenus							
Dividendes				(2 165)		(1 860)	(1 860)
Résultat net de l'exercice				1 652		3 814	3 814
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)				4		4	4
Variation de périmètre				(6)		(6)	(6)
Capitaux propres clôture N	1 370	812		14 991		17 173	17 173

Tableau de flux de trésorerie consolidé

au 31 Mars 2012

Tableau de flux en milliers d'euros

RUBRIQUES	Note	31/03/2012	30/09/2011
Résultat net consolidé (1)		1 652	3 733
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (2)		2 084	104
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
-/+ Autres produits et charges calculés			
-/+ Plus et moins-values de cession		-4	-123
-/+ Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
- Dividendes (titres non consolidés)		-4	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		3 728	3 714
+ Coût de l'endettement financier net		210	-395
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		1 442	1 842
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		5 380	5 161
- Impôts versé		-746	-1 395
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (3)		-19 255	-3 339
+/- Autres flux générés par l'activité			290
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)		-14 621	717
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-736	-2 482
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		31	883
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-140	-3 067
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			2
+/- Incidence des variations de périmètre		-6	-6
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		4	
+/- Variation des prêts et avances consentis			85
+ Subventions d'investissement reçues			247
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-848	-4 338
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère		6	
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres			
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-2 165	-1 328
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts			7 000
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-958	-2 542
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-111	-213
+/- Autres flux liés aux opérations de financement			
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)		-3 228	2 916
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)			
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)		-18 697	-705
TRESORERIE D'OUVERTURE (I)		-6 761	-6 056
TRESORERIE DE CLOTURE (J)		-25 458	-6 761
ECART : H - (J-I)			

2 – Méthodes et principes comptables en Normes IFRS

La société GRAINES VOLTZ est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 23 rue Denis Papin 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin au 31 mars 2012 comprennent la société GRAINES VOLTZ et ses filiales, les sociétés BALL DUCRETTET, BRARD GRAINES et IBERIA SEEDS (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
 - De semences, plants et bulbes de fleurs,
 - De semences et plants de légumes,
 - De fournitures horticoles,
- la production de graines à une clientèle de professionnels.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2012.

2.2 Date d'arrêté des comptes et date d'Assemblée Générale

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 mars 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mai 2012.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux de rendement.
Notes 4 et 13 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 7 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 9 : Le goodwill	Principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT : <ul style="list-style-type: none"> • le nombre d'années de données prévisionnelles, • le taux de croissance, • le taux d'actualisation.
Notes 10 et 11: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 18 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

2.6 Principes et méthodes comptables

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012 sont les suivantes :

- l'amendement de la norme IAS 12 Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents.

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,

- soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Les transactions internes sont éliminées en consolidation :

- les transactions et comptes réciproques,
- les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- les marges internes sur stocks.

2.7 Périmètre de consolidation

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2012, Graines Voltz a consolidé trois sociétés selon les règles précisées par la norme IAS 27 relative aux méthodes de consolidation.

	2012	2011
Par intégration globale	3	2
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	0	0
Total	3	2

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Graines VOLTZ S.A. a souscrit le 01/10/2011 à 99.98 % des parts sociales de la société IBERIA SEEDS basée à MURCIA en Espagne. Cette société a débuté son activité le 01/10/2011.

■ Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

Les principales données peuvent être synthétisées comme suit :

En milliers d'Euros	IBERIA SEEDS
Date d'entrée dans le périmètre	01/10/2011
Pourcentage acquis sur l'exercice	99.98 %
Méthode de consolidation	Intégration globale
Eléments de bilan repris en juste valeur au 01/10/2011	néant
Goodwill	néant

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Néant

■ Périmètre de consolidation 2012

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale
Brard Graines	France	La Claie des Pâtures 49 160 LONGUE JUMELLES	398 858 415	100 %	100 %	Intégration globale
Iberia Seeds	Espagne	1 Avenida Adolfo Suarez 1 Edificio Oficentro Planta 1 Puerta 4 30700 TORRE PACHECO MURCIA	B30860654	99.98 %	99.98 %	Intégration globale

Toutes les sociétés du groupe GRAINES VOLTZ ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2012.

2.8 Comparabilité des comptes de résultat

Les données présentées en référence (n-1) dans les états financiers consolidés sont les données consolidées selon les normes IFRS du groupe GRAINES VOLTZ arrêtées au 31 mars 2011.

2.9 Regroupement d'entreprises (IFRS 3 révisée)

Le Groupe applique IFRS 3 Regroupement d'entreprises (2008) pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financiers et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes.

Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Pour les acquisitions réalisées avant le 1er janvier 2011, le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Quand la différence était négative, un gain au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses a été comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supportait du fait d'un regroupement d'entreprises, ont été pris en compte dans le coût d'acquisition.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe. Les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles, sont régulièrement revus par la direction

générale du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction générale comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que goodwill.

Le groupe dispose de deux secteurs opérationnels correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes et de fournitures horticoles,
- production de graines.

Les quatre entités juridiques du groupe sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

La segmentation est faite sur la base des entités juridiques pour lesquelles la direction générale du groupe Graines Voltz (le principal décideur opérationnel) dispose d'une information financière distincte par entité.

Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du Groupe. Pour chaque secteur, la direction générale examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

L'information sectorielle se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/12	31/03/11	31/03/12	31/03/11	31/03/12	31/03/11
Produits externes	43 900	41 719	2 585	1 300	46 485	43 019
Produits inter secteurs	3 527	3 182	155	14	3 682	3 196
Produits financiers	2 533	387	6	3	2 539	390
Charges financières	251	194	3	4	254	198
Amortissements des immobilisations	549	398	56	35	605	433
Résultat avant impôt du secteur présenté	2 696	3 990	301	285	2 997	4 275
Autres éléments sans effet trésorerie :						
-Pertes de valeur sur les immobilisations	0	0	0	0	0	0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corp	0	0	0	0	0	0
-Actifs sectoriels	67 243	61 172	1 904	1 805	69 147	62 977
-Investissements	868	781	11	127	879	908
-Passifs sectoriels	48 495	43 087	837	489	49 332	43 576

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/12	31/03/11
Produits		
Total des produits de secteur à présenter	46 485	43 019
Autres produits	-28	-25
Elimination des produits inter secteurs	- 3 682	- 3 196
Produits consolidés	42 775	39 797
Résultats		
Total des résultats des secteurs à présenter	2 997	4 275
Autres résultats	284	945
Elimination des résultats inter secteurs	0	0
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	3 281	5 220
Actifs		
Total des actifs sectoriels à présenter	69 147	62 977
Autres actifs	-5 972	-6 061
Autres montants non affectés	0	0
Total des actifs consolidés	63 175	56 916
Passifs		
Total des passifs sectoriels à présenter	49 332	43 576
Autres passifs	-3 331	-1 667
Autres montants non affectés	0	
Total des passifs consolidés	46 001	41 909

Les autres éléments significatifs en 2012 :

En milliers d'euros	31/03/2012			31/03/2011		
	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	2 539	-2 507	32	390	-338	52
Charges financières	254	-28	226	198	-22	176
Investissements	879	0	879	908	-673	235
Amortissements	623	-18	605	433	-1	432
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Les trois entités Graines Voltz SA, Ball Ducretet SAS et Brard Graines SAS sont localisées en France. La société Iberia Seeds est quant à elle située en Espagne. Il y a donc des actifs non courants localisés hors de France. Ceux-ci représentent 14 K€.

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Immobilisations incorporelles	9	0
Immobilisations corporelles	5	0
Immobilisations financières	0	0
Total	14	0

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
France	35 058	33 735
Europe et Moyen Orient	4 911	3 270
Afrique	2 693	2 708
Autres	113	84
Total	42 775	39 797

- Clients importants :

Les produits provenant du client Semapro représentent environ 2 346 K€ contre 1 824 K€ au 31 mars 2011.

3 – Evènements de l'exercice :

Les principales opérations intervenues au cours de la période se terminant le 31 mars 2012 sont les suivantes :

- Le 30 septembre 2011, la société Graines Voltz a souscrit à 6000 parts sociales de 1€ de la société Iberia Seeds soit 99.98 % du capital. Son activité est la distribution de graines, elle a débuté le 1^{er} octobre 2011.

- Le 1^{er} avril 2012, la société Evagro Seeds située à 77 B, Al Nasar road, 6th floor, apartment N° 63 Nars City en Egypte a été constituée avec un capital de 200 000 EGP (26 000 €) composé de 2 000 parts sociales. La société Graines Voltz a participé au capital de cette société à hauteur de 99%. L'activité de la société Evagro Seeds a débuté le 1^{er} avril 2012 et le 1^{er} exercice social se terminera le 30 septembre 2012.

- Le résultat consolidé est impacté négativement par les frais de démarrage de la société Evagro Seeds et par l'investissement en moyens humains pour le développement futur.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière :

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/12	31/03/11
Ventes de produits	7.64 %	42 553	39 532
Ventes de services	-11.39 %	222	265
Total	7.48 %	42 775	39 797

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Rémunérations brutes	5 132	3 989
Charges sociales	1 961	1 675
Participation des salariés	268	280
Total	7 361	5 944

NB : Il n'existe plus à la date du 31 mars 2012 de programmes de stocks options exerçables. De plus, aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice.

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe GRAINES VOLTZ participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe comptabilise, au titre de régimes à prestations définies la totalité des écarts actuariels en autres éléments du résultat global et la totalité des dépenses au titre des régimes à cotisations définies en charge de personnel.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective et actuarielle, assise sur la totalité du personnel reclassé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés: les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie. Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 65 ans au 31 mars 2012. Le taux de rendement utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 3.76 % au 31 mars 2012.

Les comptes de la période se terminant le 31 mars 2012 se trouvent impactés par la variation positive de 45 483 € de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "Charges de personnel" conformément à l'application de la norme IAS 19.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Provision pour indemnités de départ en retraite	372	299

Les provisions pour risques de personnel :

Les comptes arrêtés au 31 mars 2012 se trouvent impactés par la variation positive de 60 K€ de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "Charges de personnel" conformément à l'application de la norme IAS 19.

Effectif annuel moyen :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Cadres	41	27
Non cadres	178	175
Total	219	202

Note 3 - Les impôts et taxes

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). La CET a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le groupe GRAINES VOLTZ a conclu à ce stade que ce changement des modalités de calcul des impôts locaux français n'en modifiait pas la nature. Le groupe GRAINES VOLTZ considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, à la valeur inscrite au bilan.

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Dotation aux dépréciations d'actifs	1 524	657
Dotation aux provisions pour risques et charges	-45	36
Total	1 479	693

Note 5 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	(214)	(153)
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	(4)
Coût de l'endettement	(214)	(157)

Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Actifs non courants	4	4
Résultat de change, net	0	3
Prêts et créances	13	27
Total	17	34

Note 7 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25 % applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 euros.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Résultat consolidé avant impôt	5 257	5 127
Impôt théorique	(1 762)	(1 290)
Impôt constaté	(1 442)	(1 312)
Ecart	(320)	22
Dont effet d'impôt sur les différences permanentes	(348)	16
Dont impôts différés actifs non constatés sur résultat de la période		
Dont impact variation de taux	22	(4)
Dont effet crédit impôt	(3)	0
Dont effet contribution additionnelle	9	10

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Impôts courants	1 136	1 160
Impôts différés	306	152
<i>dont différences temporaires</i>	<i>301</i>	<i>41</i>
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>4</i>	<i>(2)</i>
<i>dont crédit-bail</i>	<i>0</i>	<i>8</i>
<i>dont retraitement sur diminution du prix des titres BD</i>	<i>0</i>	<i>104</i>
<i>dont écarts de conversions</i>	<i>1</i>	<i>(2)</i>
Total	1 442	1 312

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Créances d'impôts exigibles	73	0
Dettes d'impôts exigibles	1 462	1 871

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/11	Résultat de l'exercice 31/03/2012	31/03/12
Impôts différés actifs	2 786	(301)	2 484
<i>dont différences temporaires</i>	<i>2 779</i>	<i>(301)</i>	<i>2 477</i>
<i>dont élimination cessions internes</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>dont frais acquisition titres Ball Ducrettet</i>	<i>6</i>	<i>0</i>	<i>6</i>
Impôts différés passifs	129	5	134
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>18</i>	<i>4</i>	<i>22</i>
<i>Dont écart de conversion passif</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>dont retraitement prix titres Ball Ducrettet</i>	<i>111</i>	<i>0</i>	<i>111</i>
Impact total sur le résultat	-	306	-

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Au 31 mars 2012 les déficits fiscaux ont donné lieu à constatation d'actif d'impôt différé, en raison de la visibilité acquise sur la société Ball Ducrettet et la probabilité faite d'utilisation de ces déficits fiscaux dans les exercices à venir. En effet, d'après nos éléments prévisionnels, l'horizon attendu de recouvrement des reports déficitaires activés pour la société BALL DUCRETTET s'élève à 5 années. Nous avons donc activé 100 % des déficits reportables par rapport aux reports disponibles.

Nous avons également activé les déficits de la société IBERIA SEEDS. Celle-ci a débuté son activité le 1^{er} octobre 2011, nos prévisions nous permettent d'ores et déjà de nous assurer du report de ces déficits.

Au 31 mars 2011, les déficits fiscaux n'avaient pas donné lieu à la constatation d'actif d'impôt différé.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2011	Résultat exercice 31/03/2012	30/09/2012
Déficits fiscaux reportables	(7 554)	669	(6 885)
<i>de BALL DUCRETTET</i>	<i>(7 554)</i>	<i>795</i>	<i>(6 765)</i>
<i>de IBERIA SEEDS</i>	<i>0</i>	<i>(120)</i>	<i>(120)</i>
Impôts différés actifs	2 601	(242)	2 359
<i>de BALL DUCRETTET</i>	<i>2 601</i>	<i>(272)</i>	<i>2 329</i>
<i>de IBERIA SEEDS</i>	<i>0</i>	<i>30</i>	<i>30</i>

Note 8 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 370 000.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/12	31/03/11
Résultat consolidé part du groupe (en €)	1 651 923	3 814 538
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	(18)	0
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1.21	2.78

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les obligations convertibles, les actions attribuées gratuitement et les stocks options.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/12	31/03/11
Résultat consolidé part du groupe (en €)	1 651 923	3 814 538
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	(18)	0
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1.21	2.78

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/12	31/03/11
Dividende (en €) par action	1.58	0

L'assemblée générale des actionnaires a décidé la distribution de dividendes à hauteur de 2 164 600 €.

Les dividendes relatifs à l'exercice 2010 ont été versés après le 31 mars 2011, ils s'élevaient à 1 328 900 € soit 0.97 euros par action.

Note 9 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la part de Graines Voltz SA dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", ces goodwill ne sont pas amortis.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Au 31 mars 2012, le goodwill s'établit à 4 823 k€.

Les tests de dépréciation des goodwill :

Le Groupe procède chaque année à des tests de dépréciation de ses goodwill pour toutes les Unités génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles des goodwill sont affectés. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Les UGT retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de façon autonome.

Les tests sont effectués séparément pour chacune des deux entités génératrices de goodwill.

Ces tests sont réalisés au 30 septembre de chaque année.

Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent aux droits contractuels suivants qui ne sont pas limités dans le temps:

- 1) des rachats de fichiers clients

Il s'agit de 9 rachats effectués en 1997, 1999, 2002, 2006 et 2011. Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant

par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

- 2) un contrat de distribution exclusive pour le Maroc.

Ce contrat ne fait pas l'objet d'un amortissement

b. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Evolution des valeurs brutes :

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 30/09/10	650	747	1 397
Acquisition	58	185	243
Sorties	(50)	0	(50)
Variation du périmètre	0	0	0
Au 30/09/11	658	934	1 592
Acquisitions	10	0	10
Sorties	(3)	0	(3)
Variation de périmètre	0	0	0
Au 31/03/12	665	934	1 599

Evolution des amortissements :

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 30/09/10	594	0	594
Acquisition	32	0	32
Cession	(51)	0	(51)
Au 30/09/11	575	0	575
Dotations	16	0	16
Impact des sorties	(3)	0	(3)
Au 31/03/12	588	0	588

Evolution des valeurs nettes :

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 1/10/10	56	747	803
Au 30/09/11	83	934	1 017
Au 31/03/12	77	934	1 011

Note 11 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont selon la norme IAS 16 comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

Au cours de la période, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 726 K€ nette de subvention reçue.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il n'existe pas d'indice de pertes de valeur.

Évolution des valeurs brutes :

En milliers d'euros	Terrain	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agents divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/10	476	1 742	1 615	605	1 356	959	4 024	10 777
Acquisitions/ vir. Poste à Poste	0	4 282	610	104	631	180	0	5 807
Sorties / vir. Poste à Poste	(73)	(777)	(43)	(4)	(444)	(218)	(4024)	(5583)
Variation de périmètre	6	26	141	0	9	0	0	182
Au 30/09/11	409	5 273	2 323	705	1 552	921	0	11 183
Acquisitions/ vir. Poste à Poste	0	10	242	43	349	48	34	726
Sorties / vir. Poste à Poste	0	0	0	0	(190)	(90)	0	(280)
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31/03/12	409	5 283	2 565	748	1 711	879	34	11 629

Évolution des amortissements :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agents divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/10	56	615	1 060	464	790	859	0	3 844
Dotations	6	304	218	49	302	67	0	946
Impact des sorties	0	(280)	(30)	(4)	(365)	(197)	0	(876)
Au 30/09/11	62	639	1 248	509	727	729	0	3 914
Dotations	3	167	167	27	212	46	0	622
Impact des sorties	0	0	0	0	(168)	(89)	0	(257)
Au 31/03/12	65	806	1 415	536	771	686	0	4 279

Évolution des pertes de valeur :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agents divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/10	6	409	339	0	0	0	0	754
Dotations	0	0	7	0	0	0	0	7
Reprise	(1)	(41)	(24)	0	0	0	0	(66)
Au 30/09/11	5	368	322	0	0	0	0	695
Dotations	0	0	0	0	0	0	0	0
Reprise	0	(21)	(12)	0	0	0	0	(33)
Au 31/03/12	5	347	310	0	0	0	0	662

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agents divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/10	414	718	216	141	566	100	4 024	6 179
Au 30/09/11	342	4 266	753	196	825	192	0	6 574
Au 31/03/12	339	4 130	840	212	940	193	34	6 688

Note 12 - Les actifs non-courants

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils ne sont pas classés en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils ne sont pas détenus à des fins de transactions ou désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale.

Évolution des valeurs brutes :

En milliers d'Euros	Participations	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/10	21	6	235	262
Augmentations	51	0	2	53
Diminutions	(2)	0	(87)	(89)
Variation de périmètre	6	0	2	8
Au 30/09/11	76	6	152	234
Augmentations	125	0	18	143
Diminutions	0	0	(3)	(3)
Variation de périmètre	(6)	0	0	(6)
Au 31/03/12	195	6	167	368

Evolution des provisions :

En milliers d'Euros	Participations	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/10	0	0	0	0
Dotations	0	0	0	0
Reprises	0	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0
Au 30/09/11	0	0	0	0
Dotations	0	0	0	0
Reprises	0	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0
Au 31/03/12	0	0	0	0

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Participations	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/10	21	6	235	262
Au 30/09/11	76	6	152	234
Au 31/03/12	195	6	167	368

Note 13 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/10	97	0	3581	3 678
Au 31/03/11	127	14	5 475	5 616
Au 30/09/11	154	51	7 768	7 973
Au 31/03/12	170	15	8 720	8 905

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 71 K€ au 31 mars 2012 contre 37 K€ au 31 mars 2011 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de façon individualisée, à la fin de chaque période.

Note 14 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Clients et comptes rattachés	42 764	39 848
Dépréciation des comptes clients	6 224	5 960
Total net des clients et comptes rattachés	36 540	33 889
Avances et acomptes versés	22	157
Autres créances fiscales et sociales	435	299
Autres créances	56	732
Charges constatées d'avance	990	1 616
Total des autres actifs courants	1 503	2 804

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie à la valeur inscrite au bilan.

Le Groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;
- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliquées de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncées aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur

Conformément à la norme IAS 39 “Instruments financiers” les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Valeurs mobilières de placement	0	614
Total	0	614

Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 “Tableau des flux de trésorerie”, la ligne “Trésorerie et équivalents de trésorerie” figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Placements à court terme	0	201
Disponibilités	612	777
Total	612	978

Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à cette norme, les dettes financières sont classées en « courantes » et « non-courantes » selon que leurs échéances surviennent moins d'un an au plus après la date de clôture.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	7 351	6 814
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>1 821</i>	<i>1 358</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>3 242</i>	<i>2 920</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>2 288</i>	<i>2 536</i>
Part des dettes de locations financières à plus d'un an	0	114
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>0</i>	<i>83</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>31</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	7 351	6 928
Variation de l'exercice	423	

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	1 847	1 868
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	80
Dividendes à verser	0	1 860
Découverts bancaires	24 224	15 181
Total	26 071	18 989
Variation de l'exercice	7 082	

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme (5 ans) et long terme (15 ans) mis en place avec nos partenaires financiers sont exclusivement libellés en Euros. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables (constitués d'un « indice » correspondant soit à l'Euribor 1 mois et majoré d'une « marge fixe » de 0.74 % soit à l'Euribor 3 mois et majoré d'une « marge fixe » de 0.65 % ou 0.90 % l'an), soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 310 K€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts à moyen terme se chiffre à 9 175 K€ au 31 mars 2012.

Il existe des « covenants » sur certains emprunts accordés à la société GRAINES VOLTZ. Les ratios sont à respecter à la clôture de l'exercice (soit le 30 septembre). Il est rappelé que ces covenants étaient respectés à la clôture du dernier exercice soit au 30 septembre 2011.

Un nantissement du fonds de commerce au profit de trois banques a été accordé à hauteur de 4 000 k€ en principal.

Un nantissement des titres de participation de la société Brard Graines au profit de deux banques a été accordé à hauteur de 3 000 K€ en principal.

Une hypothèque du bâtiment situé à Brain sur l'Authion au profit d'une banque a été accordé à hauteur de 4 000 K€ en principal.

Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Le groupe GRAINES VOLTZ a retenu que les provisions pour avantages au personnel sont classées en « non-courant » compte tenu de l'horizon à long terme de tels engagements.

Conformément à l'avis sur les passifs IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Graines VOLTZ est soumise dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Elle applique les règles suivantes :

Les provisions pour litiges :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

La présentation comptable :

Sauf cas particulier et hors les provisions pour avantages au personnel, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Provision pour indemnités de retraite	372	299
Total	372	299

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Litiges commerciaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Total
Au 30/09/10	1 021	70	160	70	1 321
Dotation	46	0	155	197	398
Provision utilisée	(25)	(20)	0	(70)	(115)
Provision non utilisée	(572)	0	(58)	0	(630)
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Au 30/09/11	470	50	257	197	974
Dotation	60	30	0	0	90
Provision utilisée	0		0	(14)	(14)
Provision non utilisée	0	(75)	0	0	(75)
Au 31/03/12	530	5	257	183	975

Des litiges Prud'homaux sont en cours auprès des Conseils des Prud'hommes d'Annemasse et Tours pour la société BALL DUCRETTET. La direction estime que ces litiges sont à provisionner en intégralité.

Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et autres créiteurs". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Fournisseurs et comptes rattachés	6 263	10 860
Passifs d'impôts courants	426	493
Dettes sociales	2 107	1 815
Dettes fiscales	1 997	1 088
Autres dettes	101	198
Total	10 894	14 454

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/12	31/03/11
Variation constatée	(3 560)	(310)
Dont variation de périmètre	0	1 311
Dont variation des dettes fournisseurs	(4 597)	(545)
Dont variation de l'impôt société	(67)	(367)
Dont variation des dettes sociales	304	37
Dont variation des dettes fiscales	909	
Dont variation de la participation des salariés	(12)	(63)
Dont autres variations	(97)	(683)

Note 20 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2012 à – 25 458 k€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/12	30/09/11	31/03/11
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	612	1 131	978
Actifs financiers à la juste valeur	0	379	614
Découverts bancaires	(24 223)	(6 368)	(15 181)
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	(1 847)	(1 902)	(3 808)
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(25 458)	(6 760)	(17 397)

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres ainsi qu'au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

En milliers d'euros	31/03/12	30/09/11	31/03/11
Total des passifs	45 798	23 424	41 909
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(612)	(1 131)	(978)
Dettes nettes	45 186	22 293	40 931
Total des capitaux propres	17 173	17 682	14 176
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Capitaux propres ajustés	17 173	17 682	14 176
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	2.63	1.26	2.89

Note 21 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2012 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Engagements de garanties reçues	Néant	Néant

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Nantissement du fonds	4 000	4 000
Nantissement des titres de participation	3 000	Néant
Hypothèque	4 000	4 000
Total	11 000	8 000

Engagements réciproques :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Contrats de crédits baux	Néant	321

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Dettes garanties : emprunts bancaires à moyen terme	8 717	7 249
Montant des sûretés consenties	11 000	8 000

Note 22 – Les transactions avec les parties liées

- Les entreprises faisant partie du périmètre de consolidation

Les opérations intra-groupes :

En milliers d'euros	31/03/12	31/03/11
Ventes de marchandises	3 371	3 127
Production vendue de services	156	70
Autres produits	255	221
Achats de marchandises	155	
Total	3 937	4 277

Les sociétés Ball Ducrettet et Iberia Seeds réalisent leurs achats de marchandises auprès de la société Graines Voltz. La facturation a été établie sur la base des prix de marché et les modalités de règlement sont celles habituellement pratiquées pour ce type de produits.

- Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 374 700 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012.

- Les parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Néant

Note 23 – Les événements post-clôture

Le résultat consolidé est impacté négativement par le frais de démarrage de la société Evagro Seeds et par l'investissement en moyens humains pour le développement futur.

II- Rapport semestriel d'activité consolidé au 31.03.2012

I. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2012	31/03/2011	Variations	
			K€	%
Chiffre d'affaires	42 775	39 797	+ 2 978	+ 7,48 %
Résultat opérationnel	3 288	5 250	- 1 962	- 37,37 %
Résultat financier	-210	- 157	+ 53	+ 20,62 %
Résultat net	1 652	3 815	- 2 163	- 56,70 %

NB : Il précise que les chiffres relatifs à la situation au 31 mars 2011 ne concernent que les seules sociétés GRAINES VOLTZ, BALL DUCRETTET et BRARD GRAINES, dans la mesure où la société IBERIA SEEDS n'est entrée dans le périmètre de consolidation qu'à la date du 1^{er} octobre 2011.

II. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre groupe au cours du 1^{er} semestre de notre exercice social du 01/10/2011 au 30/09/2012 s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires de 7,48 %.

A fin mars 2012, la structure bilantielle est comme par le passé influencée par la saisonnalité du cycle annuel d'activité.

Le résultat opérationnel ressort à 3 288 K€ contre 5 250 K€.

Le résultat net s'établit à 1 652 K€.

L'activité se déroule sur 4 sites :

- Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels , horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ) et Thonon Les Bains (74 – BALL DUCRETTET). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.
- Pour l'activité Production de graines à une clientèle de professionnels : Longué Jumelles (49 – BRARD GRAINES)

III. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Néant

IV. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

V. Evènements postérieurs à la clôture.

Des démarches en cours ont abouti, début avril à la création de filiales en EGYPTE et ALGERIE (EVAGRO Seeds et TOPSEM)

VI. Transactions avec les parties liées

Néant

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 29 mai 2012

III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim, le 4 juin 2012

KPMG Audit ID / Denis Trautmann
Associé

Colmar, le 4 juin 2012

Sogex / Philippe Cotleur
Associé

III- Attestation du dirigeant :

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 29 mai 2012